

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-385 relatif aux projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble

AVIS PUBLIC est donnée de ce qui suit :

Lors d'une réunion tenue le 12 août 2025, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

- **Règlement 2025-385 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble**

Ce règlement a reçu l'approbation du conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce le 26 août 2025 et prend donc effet à la date de délivrance du certificat de conformité émis à son égard le 28 août 2025.

Toute personne qui désire obtenir ou consulter le projet de règlement peut le faire sur demande au bureau municipal.

DONNÉ À VALLÉE-JONCTION, ce 2 septembre 2025.

_____ (signé) _____

Isabelle Perron
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Isabelle Perron, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Vallée-Jonction certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 2 septembre 2025.

_____ (Signé) _____

Isabelle Perron
Directrice générale et greffière-trésorière